

esprits comme La Fontaine et Racine partagèrent l'enthousiasme de la foule.

Voilà ce que des siècles d'éducation catholique avaient fait de nos ancêtres de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle ! Le grand coupable n'est-il pas surtout ce clergé qui interprétait si étrangement dans son enseignement les préceptes de fraternité et de miséricorde de son maître Jésus ?

**Intolérance et impopularité du clergé au xviii<sup>e</sup> siècle.** — Les persécutions continuèrent pendant tout le xviii<sup>e</sup> siècle contre les fils des protestants qui étaient restés en France, après avoir été convertis de force.

L'Eglise n'ignorait pas que ces conversions n'étaient pas sincères : dans les Cévennes, plusieurs familles célébraient en cachette leur culte.

On rétablit contre eux la peine des galères perpétuelles et la peine de mort contre le pasteur. Ils furent forcés de se marier à l'Eglise, de faire baptiser leurs enfants, de se faire enterrer par les prêtres catholiques : les médecins durent même dénoncer les moribonds afin qu'on les forçât à recevoir les sacrements.

Le contrôle de l'Eglise catholique sur ces descendants d'hérétiques était d'autant plus facile que ce n'étaient pas, comme aujourd'hui, des magistrats laïques qui tenaient les registres de l'Etat civil : les registres de naissances, de mariages et de décès étaient tenus par les curés des paroisses.

En plein xviii<sup>e</sup> siècle, l'intolérance religieuse était telle que, pour avoir mutilé une croix, un jeune protestant, Labarre, fut exécuté.

Un autre, Calas, accusé à tort d'avoir tué son fils parce que celui-ci était sincèrement catholique, fut condamné à mort par des juges qu'aveuglaient les passions cléricales. Voltaire flétrit ces atrocités et finit par obtenir la réhabilitation de Calas.

Aussi, dans tout le Midi, les descendants des victimes de la révocation de l'édit de Nantes maudissaient l'Eglise en silence.